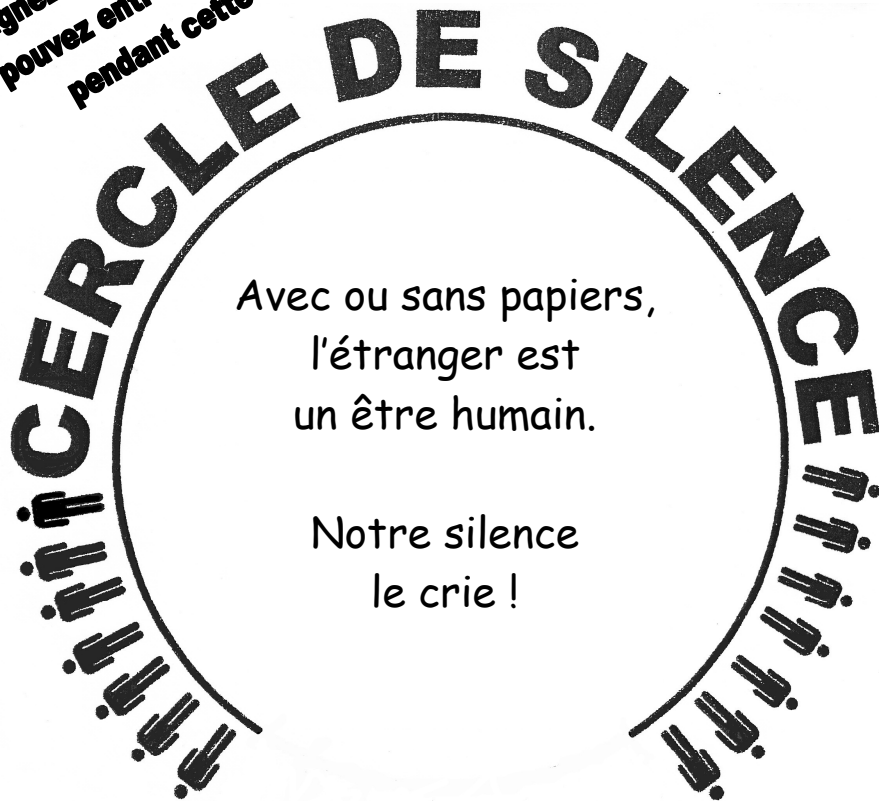


**Rejoignez-nous quelques instants,
vous pouvez entrer et sortir librement
pendant cette heure.**



**Par notre rassemblement en cercle et en silence,
nous entendons attirer publiquement l'attention
sur le sort réservé aux migrants, aux étrangers
et aux demandeurs d'asile.**

En France, les Cercles de silence se multiplient.
Actuellement, plus de 160 cercles se mobilisent chaque mois.

Imprimé par nos soins – ne pas jeter sur la voie publique

- Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays. Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays (Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, articles 13 et 14).
- Nous demandons que le droit à la mobilité existe réellement pour tous. *Il est inadmissible que cette liberté soit interdite aux pauvres et aux citoyens des pays pauvres ou en guerre, assignés à résidence dans leur propre pays.*
- Nous exigeons que soit rendu exceptionnel le placement en rétention administrative et que :
 - soit interdit le placement en rétention des familles, avec ou sans leurs enfants, des femmes enceintes, des personnes vulnérables.
 - soient supprimés les objectifs chiffrés d'éloignement imposés aux préfets.

Nous appelons tous ceux et celles qui souhaitent s'associer à notre protestation à nous rejoindre :

***Cercle de Silence
chaque dernier samedi du mois,
de 11 h à 12 h
Place du 11 novembre 1918 à Yerres
(place piétonne)***

Pour nous contacter : cercladesilence.yerres@yahoo.fr